

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 22 Mai 2025

Délibération n°20250522_10

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 45

Suppléants : 2

Pouvoirs : 5

= VOTANTS : 52

- dont « pour » : 52

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : EMPLOI : cofinancement de l'action « 100 Chances, 100 Emplois » en partenariat avec la Mission locale Arc Charente et la Communauté de communes Val de Charente

Le jeudi 22 Mai 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 16/05/2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle du Pressoir de LA BOIXE-VARS,

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – MAINGUET Martine BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick - KAUD Pascal – DE LUSTRAC Jean-Marc - POTEI Maryse - CAMY Bruno ROUMAGNE Magalie - LASBUGUES Elisabeth – CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - TEXIER Didier GAGNAIRE Marie-Claire - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude - PINEAU Francine – LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - PINGANAUD Paul - CLAVAUD Gérard – SEMON Laura - MARCELIN Céline – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - PINTUREAU Romain – MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond – GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BERNARD Anne-Marie suppléante de BOIZUMAULT Sylvie

2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

Pouvoirs :

1-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

2-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

3-MUGNIER Pierre-Hermann pouvoir à SOURY Christine

4-TURLOT Françoise pouvoir à PINGANAUD Paul

5-MICHONNEAU Patrick pouvoir à GOYAUD Philippe

Absents/excusés : COMBAUD Alain – BOUYSET Céline – LIZOT Jackie – FLAUD Yves – MAHÉ Jacques – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - CRINE Jean-Jacques – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis-HENTRY Jimmy - JEUNE Karine - TEILLET Anne - CHARRIAUD Sébastien - VERGNAUD David – BOURABIER Jacques - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - JÉROME Géraldine.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.



Objet : EMPLOI : cofinancement de l'action « 100 Chances, 100 Emplois » en partenariat avec la Mission locale Arc Charente et la Communauté de communes Val de Charente

Vu les statuts de la Communauté de communes Cœur de Charente,

Vu la définition de l'intérêt communautaire au titre de l'action sociale d'intérêt communautaire,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 05/05/2025,

Monsieur le Président rappelle qu'au titre de sa compétence sociale d'intérêt communautaire, la collectivité soutient les projets pour les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, à travers sa participation financière annuelle au fonctionnement de la mission locale Arc Charente.

La mission locale a sollicité le soutien financier de la Communauté de communes dans le cadre du dispositif « 100 Chances, 100 Emplois ».

Ce dispositif est copiloté par la mission locale Arc Charente, et des entreprises (groupe BACARDI, Manpower, Lidl, adéquat intérim, Chrome dur Industrie). Il consiste à proposer un accompagnement renforcé des jeunes avec une semaine de coaching via un expert et des entreprises marraines.

Le dispositif a été déployé en 2023 dans le Nord Charente. A ce jour 65 jeunes sont positionnés, avec 39 entrées et 22 sorties dont 19 positives (CDD>6 mois, CDI ou formation qualifiante > 6 mois) soit un taux de sortie positive de 86 %.

Pour poursuivre le dispositif en 2025, la mission locale sollicite les 3 CDC du Nord Charente, à savoir la CC Cœur de Charente, la CC Val de Charente et la CC Charente Limousine.

Le financement d'une semaine de coaching commune aux CC Cœur de Charente et Val de Charente est proposée au regard du nombre de jeunes pouvant être orientés vers le dispositif.

Le coût d'une semaine de coaching s'élève à 3900 €.

Une participation de 1950 € est demandée auprès de chacun des 2 CDC.

Ce dispositif a un impact notable sur l'écosystème local, contribuant activement à l'emploi, renforçant les opportunités économiques, en particulier pour les jeunes adultes.

Monsieur le Président propose d'engager la Communauté de communes dans le dispositif « 100 Chances, 100 Emplois » et d'allouer un soutien financier à la Mission locale de 1950 € au titre de l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'AUTORISER Monsieur le Président à allouer la somme de 1950 € au profit de la Mission locale Arc Charente dans le cadre du dispositif « 100 Chances, 100 Emplois » pour une semaine de coaching en novembre 2025 ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Président,



Christian CROIZARD